

JEUDI 03 JUILLET 2025

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce jeudi 03 juillet 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

Le Président de la République a saisi l’occasion de l’avènement du nouvel an musulman (1447 de l’Hégire) pour souhaiter une bonne et heureuse année à la Oummah islamique et présenter ses meilleurs vœux à la communauté musulmane du Sénégal qui s’apprête à célébrer la Tamkharite.

Le Chef de l'Etat est revenu sur le vote de la Loi de Finances rectificative 2025, le bon déroulement du débat d'orientation budgétaire et les perspectives de relance économique. Il a salué la tenue de cet exercice dans la sérénité et le respect des lois et règlements qui régissent le fonctionnement régulier des institutions de la République. A cet égard, il a félicité le Gouvernement et l'Assemblée nationale pour la bonne préparation et la qualité des débats qui ont permis d'éclairer les citoyens sur la situation globale des finances publiques ainsi que les investissements et interventions sociales de l'Etat dans la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation. Il a demandé au Premier Ministre de poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques et de mettre l'accent sur l'investissement productif, l'apurement progressif de la dette intérieure et le développement du secteur privé.

Dans cette dynamique de redressement d'une situation économique sans précédent, le Chef de l'Etat a rappelé son attachement à l'amélioration soutenue de l'environnement des affaires qui doit se hisser au niveau des meilleurs standards internationaux. A ce sujet, il a rappelé la nécessité d'un suivi minutieux, par le Premier Ministre, de la préparation du prochain Forum Invest in Sénégal prévu les 07 et 08 octobre 2025 avec une forte implication du secteur privé national. Par ailleurs, il a souligné l'importance de revoir, pour plus de cohérence et d'efficience, les dispositifs et mécanismes nationaux de financement de l'économie. A ce titre, il a demandé au Ministre des Finances et du Budget, au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et au Ministre auprès du Président de la République chargé du suivi du pilotage et de l'évaluation de l'Agenda national de Transformation Vision Sénégal 2050 de proposer, sous la supervision du Premier Ministre, une stratégie de rationalisation opérationnelle des instruments de financement publics (CDC, FONSI,

FONGIP, BNDE, BHS, LBA, FONAMIF, DER/FJ...). Cette stratégie permettra, dans un esprit innovant, de consolider une économie endogène à partir de la mobilisation optimale des ressources nationales.

Dans ce contexte international marqué par l'incertitude et la volatilité des marchés financiers, il est impératif de compter, d'abord, sur nos propres forces à travers notamment la mise en œuvre réussie de la nouvelle politique agricole et de souveraineté alimentaire, la maîtrise stratégique du secteur de l'énergie, l'accélération de l'industrialisation, la valorisation des potentialités de nos terroirs et la mise en valeur de nos ressources naturelles dans les secteurs et filières à haute intensité de main d'œuvre. Dans cette phase de la gouvernance publique, il s'agit aussi de mobiliser davantage les acteurs économiques nationaux et internationaux et toutes les composantes des administrations publiques et parapubliques. Pour clore ce chapitre, le Président de la République a invité le Premier Ministre à veiller, dès à présent, à la bonne préparation, selon les priorités et programmes validés, du Projet de loi de finances pour l'année 2026.

Evoquant la nouvelle stratégie de coopération internationale et de promotion des partenariats public-privé (PPP), le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement que la vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère, repose sur une politique de coopération, de partenariat et de financement basée sur l'ouverture, le respect mutuel, la préservation des intérêts nationaux et la réalisation de partenariats gagnant-gagnant. A ce titre, il a félicité le Premier Ministre et sa délégation pour la bonne préparation et le succès exceptionnel de leur visite d'amitié et de travail en République populaire de Chine. Il a demandé au Premier Ministre de veiller, avec les Ministres et les acteurs publics et privés concernés, au suivi diligent et à la matérialisation rapide de tous les accords, engagements et projets conclus lors de cette importante visite. Dans la même lancée, il a indiqué au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération la nécessité de finaliser la réorientation de la stratégie nationale de développement du secteur privé en cohérence avec les choix politique et économique de l'Etat. Par ailleurs, il a souligné l'exigence de l'élaboration d'un document cadre de coopération internationale et de partenariat devant améliorer la gestion interministérielle de la coopération internationale et la mise en œuvre cohérente, rationnelle et pragmatique du partenariat public-privé, dans chaque secteur, en tenant compte de la territorialisation des projets à fort potentiel de création d'emplois dans les Pôles.

L'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026 et le développement de la pratique sportive chez les jeunes doivent favoriser le maillage du territoire national, notamment des communes, en infrastructures sportives fonctionnelles et aux normes. Le Président de la République a demandé au Ministre en charge des Sports d'accélérer, en relation avec le Ministre des Finances et du Budget, la mise en œuvre du programme national de construction d'infrastructures sportives en veillant notamment à l'accélération des travaux prévus dans le cadre des JOJ, mais également à la relance des chantiers inachevés. Par ailleurs, il a invité le Ministre en charge des Sports à veiller avec les ministères impliqués et toutes les parties prenantes publiques (Collectivités territoriales, SOGIP, OGIS, fédérations, ONCAV,

...) et privées concernées, à la définition, selon le statut de l'infrastructure, d'un cadre réglementaire de gouvernance des infrastructures sportives. Il a demandé au Premier Ministre et au Ministre en charge des Sports d'accélérer l'adoption prochaine en Conseil des Ministres, de la Charte du Sport.

Au titre de son agenda diplomatique, le Chef de l'Etat est revenu sur sa participation, du 30 juin au 02 juillet 2025 à Séville, en Espagne, à la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement. Cette visite a été l'occasion, pour le Président de la République, de réitérer l'attachement du Sénégal à un multilatéralisme inclusif et d'appeler à une réforme de la gouvernance financière mondiale, à plus d'équité et de justice dans la gestion de la dette, à l'accès aux financements et à un système fiscal international renoué.

Dans sa communication, le Premier Ministre a rappelé la forte tradition d'attachement du Sénégal à la coopération économique internationale basée sur nos valeurs traditionnelles, l'ouverture, la souveraineté nationale, la diplomatie de bon voisinage, la consolidation des relations avec les partenaires traditionnels et la recherche d'opportunités avec de nouveaux partenaires.

Le Premier Ministre a fait le point sur ses visites de travail et d'amitié en Afrique et en Asie. Par ailleurs, il a rappelé la directive présidentielle lui confiant la mission de mener à bien la coopération avec les pays et entités du Proche et Moyen Orient et du reste de l'Asie. Pour une meilleure prise en charge de ces nouvelles attributions, un projet de décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Primature prévoit l'érection d'une Cellule dédiée. Il s'agit d'assurer une meilleure coordination de notre partenariat avec l'étranger, en vue de contribuer à la gestion des relations internationales et la promotion des échanges, notamment dans les domaines économique, social, culturel et environnemental. Cette nouvelle structure va consolider notre diplomatie économique, accompagner plus efficacement notre secteur privé et promouvoir la transparence pour un développement durable et souverain.

Le Premier Ministre est revenu sur l'importance d'apporter une démarche innovante à notre diplomatie. A ce titre, le projet de jumelage envisagé entre des provinces chinoises et les huit pôles territoires du Sénégal en constitue une illustration parfaite.

Le Premier Ministre est revenu sur les événements tragiques enregistrés à Cambérène et à Rosso et ayant entraîné des pertes en vies humaines. Les Forces de Défense et de Sécurité ont pour mission principale de garantir la sécurité des personnes et des biens et de veiller à la préservation de l'ordre public. Cette mission doit néanmoins s'écarter de tout acte de torture et de traitement inhumain dégradant dont les populations pourraient être victimes.

Conformément aux instructions du Président de la République, le Premier Ministre a demandé aux Ministres en charge de l'Intérieur et des Forces armées, de procéder à un audit à soumettre au plus tard le 30 novembre 2025 et à une revue totale de la formation des Forces

de Défense et de Sécurité, afin de concilier, pour tout type d'opération, la rigueur de la force publique aux exigences des droits et de la dignité des citoyens, dans la définition des règles d'engagement.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- le Ministre auprès du Président de la République chargé du suivi du pilotage et de l'évaluation de l'Agenda national de Transformation "Sénégal 2050" a fait une communication sur le pilotage stratégique de l'Agenda national de Transformation.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,

le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Intégration Africaine et des Affaires Etrangères

⋮

- **Monsieur Mamadou Moustapha LOUM**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde n° 519 434/H, précédemment Consul général de la République du Sénégal à Madrid, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur JeanLucien Savi de TOVÉ, Président de la République togolaise, en remplacement de Madame Rokhaya BA.
- **Monsieur Abdoulaye BARRO**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde n° 604 450/K, précédemment Ambassadeur de la République du Sénégal en Malaisie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence SMT Droupadi MURMU, Présidente de la République de l'Inde, en remplacement de Monsieur Abdoul Wahab HAIDARA, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Diamane DIOME**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde n° 611 516/D, précédemment Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la République du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New-York, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Andrzej DUDA, Président de la République de Pologne, en remplacement du Monsieur Papa DIOP, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Abdoulaye BATHILY**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde n° 616 245/H, est nommé Ambassadeur extraordinaire et

plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur FélixAntoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, en remplacement de Monsieur Doro SY.

- **Monsieur Abdoul Aziz LOUM**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de Solde n° 624 536/Z, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté le Sultan Ibrahim, Roi de Malaisie, en remplacement de Monsieur Abdoulaye BARRO, appelé à d'autres fonctions.
- **Madame Ramatoulaye BA FAYE**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde n° 606 896/G, Ambassadeur de la République du Sénégal au Royaume des Pays-Bas, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Alexander STUBB, Président de la République de Finlande, avec résidence à la Haye.
- **Monsieur Demba CAMARA**, Economiste-planificateur, matricule de solde n° 516 859/B, précédemment Premier Conseiller à la Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est nommé Consul général de la République du Sénégal à New-York, en remplacement de Monsieur El Hadji Amadou Ndangane NDAO.

Au titre du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération :

- **Madame Fatimata MANGANE**, Planificateur, spécialiste en Management public et gestion des organisations, matricule de solde n° 642 146/A, est nommée Directeur des Ressources humaines au Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération.
- **Madame Rokhaya CISSE**, titulaire d'un Master en Finance et gestion publique, matricule de solde n° 624 956/B, est nommé Directeur de l'Administration du Personnel de la Direction générale de la Planification et de Politiques économiques au Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération.

Le Ministre de la Formation professionnelle et technique,
Porte-parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE

